

COMPTE-RENDU CAPL MOUVEMENT LOCAL 12 JUILLET 2010

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL MUTATIONS 12 juillet 2010

Le Ministre Baroin a reçu les Organisations syndicales de la DGFIP le 28 juin. Depuis le 14 avril dernier, ce dernier avait pris l'engagement que son directeur de cabinet et le directeur général réuniraient les syndicats de la DGFIP avant que les décisions sur l'emploi ne soient arrêtées.

Le ministre avait alors ciblé trois questions :

- celle de « l'application différenciée » de la règle du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux ;
- celle de « l'historique » des suppressions ;
- celle des données prévisionnelles de départs en retraite.

En effet, la DGFIP connaît depuis des années une situation singulière dans la Fonction Publique avec des taux de non remplacement dépassant les 50%, avec un cumul de plus de 12.000 emplois perdus depuis 2002 par l'ex-DGI et l'ex-DGCP, et avec une difficulté à mesurer par avance les départs en retraite.

Pour apprécier véritablement la portée des propos du ministre, les organisations syndicales avaient demandé que le contour, le mandat et le calendrier de cette annonce soient très rapidement précisés par le cabinet ministériel.

Entre temps, la politique de rigueur et d'austérité a frappé et les mobilisations se sont renforcées, en particulier à la DGFIP.

Deux mois et demi plus tard, les six organisations syndicales de la DGFIP ont été reçues lundi 28 juin 2010 par le ministre François Baroin.

Au moment où le premier Ministre défend avec le ministre Woerth la réforme qui casse nos retraites et où le gouvernement annonce dans la précipitation la fin du droit à la retraite après 15 ans pour les femmes ayant eu 3 enfants, près de 2 millions de salariés, retraités ont manifesté le 24 juin et 1 collègue sur 2 était en grève dans la filière fiscale de la DGFIP, tant au niveau local que national.

Dans le même temps où le ministre de la Fonction Publique aggrave la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires par le gel de la valeur du point d'indice, le ministre du Budget et des Comptes Publics a renoncé à ouvrir de véritables discussions sur le volume des emplois nécessaires pour l'exercice des missions de la DGFIP. Pire encore, il est revenu sur son engagement d'échanger utilement sur les trois points qu'il avait pourtant annoncés.

Pour 2011, le volume des suppressions d'emplois serait supérieur aux années précédentes et le taux de non remplacement pour 2012 et 2013 serait à nouveau supérieur à 50% portant à près de 20 000 les emplois perdus en 10 ans.

Les chiffres des suppressions d'emplois tombent donc comme un couperet alors que les services sont tous surchargés de travail.

Ce sont 100 000 suppressions qui sont prévues d'ici 2013 dans la Fonction publique, c'est un véritable plan social qui ne dit pas son nom.

En deux ans en Ardèche, ce sont près de 10% des agents de catégorie C qui ont été supprimés.

Le mouvement local présenté à l'occasion de cette CAPL est à l'image de la situation nationale des emplois à la DGFIP : catastrophique, avec la plupart des résidences en déficit et des disparités énormes entre les services:

Si certains services voient un déficit en agents qui ne leur permettra plus de mener normalement leur mission de service public, d'autres services, et ce depuis plusieurs années, sont en sur-effectif, ce qui n'est donc pas circonstanciel et devrait nous encourager à réfléchir sur les créations d'emplois qui s'y imposent.

Pour ces raisons, les élus CGT voteront contre ce mouvement et réaffirment avec force la revendication d'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

Pour l'arrêt des suppressions d'emplois, pour que le plan de casse des retraites ne s'applique pas et pour la satisfaction des revendications, à l'appel de leurs confédérations, les agents de la DGFIP seront en grève le 7 septembre.

REPONSE DU PRESIDENT:

2 volets:

- Politique: proposée par le gouvernement, les élus votent et la politique est mise en oeuvre.
- Administratif: même si des disparités entre résidences existent, la situation n'est pas catastrophique. On a respecté les règles d'affectation et notamment la pratique d'ancienneté (qui n'est plus obligatoire)
Les effets de la garantie à résidence après les fusions ou changements de structure: un surnombre à Privas, des sous-effectifs ailleurs.

MOUVEMENT CATEGORIE C

Seul le SNADGI-CGT est présent (SNUI absent), le quorum étant tout de même atteint (SNADGI majoritaire), la C.A.P. a pu se tenir.

- Nous avons fait remarquer que sur Privas, la situation n'est pas si bonne que ce qu'elle apparaît sur la situation des effectifs à cause de nombreux arrêts maladie de longue durée.
- Sur Aubenas, nous dénonçons une situation catastrophique qui ne fait que s'aggraver d'année en année et remettons une motion signée par 100% des agents présents:

SIP-SIE et ICE D'AUBENAS

SITUATION DES EFFECTIFS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2010

La situation déjà très en déficit va encore s'aggraver après le mouvement du 1er septembre 2010, en effet, on enregistre 8 départs:

- une mutation pour Montélimar
- une mutation pour la Drôme
- une liste d'aptitude en B
- une départ en retraite
- un départ en retraite
- un départ en retraite
- un départ en retraite
- une liste d'aptitude en A

pour seulement deux arrivées:

- un B
- un C

... Et deux suppressions d'emplois (un C au SIP-SIE, un B transformé en A à l'ICE)

La CAP propose les mouvements internes suivants:

- un agent SIP obtient le SIE
- un agent SIP obtient le SIE
- un agent sans affectation détachée SIP obtient le SIP
- un agent promu par liste d'aptitude B obtient le SIP
- un agent en renfort temps partiel obtient le SIP

Et les renforts suivants:

- un EDRA affecté au SIP
- un agent A la disposition département affecté au SIE
- un agent A la disposition Résidence affecté au SIP

Soit une situation actuelle:

Service	TSM (Emploi théorique)	Affectés (voir ci- dessous)	Situation affectés tps partiel inclus	Situation nette	Renforts			Disponible	Situation globale nette
					ALD	EDRA Départem.	Total renforts		
CATEGORIE A									
SIE	1	1	0,8	-0,2				0,8	-0,2
ICE	4	1	1	-3,0		3		4	0
TOTAL	5	2	1,8	-3,2				1,8	-0,2
CATEGORIE B									
SIP	7	5	4,4	-2,6	0,8	1	1,8	6,2	-0,8
SIE	6	5	4,6	-1,4	1		1	5,6	-0,4
ICE	3	2	2	-1,0				2	-1,0
TOTAL	16	12	11	-5	1,8	1	2,8	13,8	-2,2
CATEGORIE C									
CDI- SIE	21	20	18	-3			0	18	-3,0

Situation globale nette toutes catégories confondues : - 5,4 après renforts qui s'ajoutent à la suppression d'un emploi de catégorie C ...

LE COMPTE N'Y EST PAS !!! Tous les services sont en déficit.

Le SIP, par exemple, perd par rapport à la situation actuelle 2 agents et se trouve désormais avec moins de personnel que l'ex IAD (avant la fusion CDIF)

Ces deux dernières années ont été marquées par une situation très tendue au niveau des emplois, faisant suite à des réformes accentuant les difficultés rencontrées et augmentant nettement la charge de travail.

Les agents soussignés qui ne parviennent déjà pas à remplir convenablement leurs missions de service public, malgré tous les efforts qu'ils ont dû fournir demandent à la Direction quelles missions vont être purement et simplement abandonnées...

Ils avertissent d'ores et déjà que les objectifs demandés ne pourront être atteints s'ils ne sont pas revus très fortement à la baisse et craignent une dégradation rapide de la qualité du travail qui risque de s'accompagner d'une hausse du stress, voire des maladies professionnelles liées à ce stress, s'ajoutant aux mauvaises conditions de travail déjà dénoncées.

REPONSE DU PRESIDENT:

Concernant les objectifs, il appartient au chef de service de les revoir à la baisse si nécessaire.

Nous insistons, rappelant que les objectifs étaient fixés par la Direction.

Il répond que le chef de service peut alors défendre la raison pour laquelle il les a revus à la baisse si la situation ne permet pas de les atteindre...

Il n'y a aucun volant de C pour renforcer Aubenas, en revanche, un B EDRA actuellement en congé formation professionnelle, pourrait venir renforcer le SIP-SIE d'Aubenas en janvier 2011.

MOUVEMENT CATEGORIE B

SNUI et un expert CGT présents [car Fabienne et Claudine (titulaire et suppléante CGT) sont en congés],

La CGT dénonce la situation générale avec les suppressions d'emploi, aucun changement au projet de cette cap locale, la direction a respecté les critères de l'ancienneté.